



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ES MONTGERON ATHLETISME SAMEDI 14 OCTOBRE 2017

Les membres de l'association de l'ES Montgeron Athlétisme se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le Samedi 14 Octobre 2017 à 19H00 à la salle St Exupéry de Montgeron, sur convocation écrite.

L'assemblée était présidée par Me Anne Tournier-Lasserve, en sa qualité de présidente, ainsi que par les autres membres du comité directeur.

Le quorum des adhérents a été atteint comme prévu dans les statuts de l'association. L'Assemblée générale a donc pu être tenue.

L'Assemblée Générale a été ouverte et a pu délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Vérification des pouvoirs.
 - Allocution de la présidente.
 - Rapport de la secrétaire générale.
 - Rapport financier du trésorier général.
 - Rapport sportif de la saison écoulée.
 - Elections des nouveaux membres du comité directeur.
 - Remise des récompenses.
 - Questions diverses.
 - Cocktail.
-
- Personnalités Excusées / Me le Maire de Montgeron et Mr le Directeur des sports de la ville, Mr le Président du Conseil Départemental de l'Essonne.
 - Personnalités Présentes / Mr le Maire Adjoint chargé des sports de la ville.

ALLOCUTION DE LA PRESIDENTE /

La Présidente débute en excusant les personnalités absentes : Me Le Maire et le Président du Conseil Départemental, ainsi que le directeur des sports de la ville, et signale que Mr le Maire Adjoint chargé des sports sera présent au cours de la soirée.

« Je souhaite tout d'abord excuser les différentes personnalités qui n'ont pu venir ce soir à notre assemblée générale 2017, du fait des nombreuses obligations locales : Me le Maire et Mr le Président du Conseil Départemental.

Je remercie tous les participants présents et notamment les nouveaux licenciés qui viennent de s'intégrer au sein du club.

Nous allons commencer par effectuer un bilan de la saison 2016/2017 qui a été riche et très intense dans tous les domaines. Je laisserai au trésorier, à la secrétaire, et à Pascal Chedeville, vous faire leur bilan dans leur spécificité.

Cette année a été une année chargée et lourde en expériences dans le cadre des compétitions, mais également dans toutes les parties administratives ou d'organisations.

Les compétitions ont été nombreuses et très denses en diversité; que cela soit des petits jusqu'aux masters. Toutes les catégories ont été concernées, même si nos tous jeunes enfants « les babys, et les éveils » ne font pas de compétitions, mais des animations.

La réglementation et les obligations administratives sont de plus en plus compliquées et très importantes pour le secrétariat, mais également dans le cadre des demandes de subventions, ou de partenariat. Même si les systèmes informatiques permettent d'aller plus vite, les intégrations dans les compétitions, dans les engagements ou dans les organisations locales prennent beaucoup de temps.

Cette année encore, nous avons organisé deux compétitions : le meeting international au mois de mai avec 30 nations présentes et plus de 200 athlètes de Haut niveau, avec en plus les épreuves handisports et les scolaires de la ville. Il est classé parmi les 100 meilleurs meetings au monde sur plus de 700 meetings classés. Les championnats régionaux cadets juniors ont été une réussite même si nous n'avons pas de buvette adaptée, mais un grand nombre de personnes du club ont mis la main à la pâte pour réussir ces journées.

Nous sommes aussi devenus employeur cette année pour pouvoir répondre aux obligations de la ligue professionnelle d'athlétisme pour notre athlète Martinot-Lagarde, qui a un statut particulier suite à ses divers résultats internationaux. Ce nouveau statut du club a donc obligé le trésorier à un grand travail afin de contacter toutes les structures concernées pour être dans les règles (URSSAF, Mutuelle...) et je tenais à le remercier pour tout ce temps passé, et surtout bien réalisé.

Cette année encore, nos entraîneurs ont été présents pour vous accompagner tout au long de la saison et vous permettre de réaliser les performances de qualité, dans la convivialité et en s'occupant de tous les niveaux et de toutes les catégories. Il est nécessaire de rappeler que ceux-ci sont dévoués et prennent du temps sur leur vie de famille, leurs congés lorsque vous allez en stage, mais également sur leurs activités personnelles. Il est nécessaire de les remercier pour tout ce qu'ils font et par tous les temps et dans toutes les conditions demandées. Ils seront 18 pour cette saison du Baby au master en passant par le loisir jusqu'au niveau international; nous accueillons d'ailleurs un nouvel entraîneur de sprint, Mickael Alain.

Les partenaires continuent à nous suivre et à participer à la vie du club, notamment en nous aidant financièrement : le conseil départemental, la région, l'Etat, les partenaires privés : Nicollin (avec une pensée pour son PDG qui vient de nous quitter), Colas, Fitness Form, le crédit agricole, Orpi, et évidemment la ville.

Comme vous avez pu le remarquer notre piste est en pleine rénovation depuis fin juillet et a pris un peu de retard dû aux intempéries pendant les vacances (orages). Depuis la rénovation de la ligne droite en 2004, la piste n'avait pas été refaite depuis 1990, soit 27 ans, c'est très long pour un équipement de ce type. Donc je remercie la commune pour avoir mis au budget cet investissement lourd pour nous permettre de continuer nos activités dans de meilleures conditions et dans les normes de l'athlétisme. De plus, la ville a également détruit et réaménagé la clôture du stade en y apposant un nouvel équipement plus moderne et plus accueillant. Il ne manque plus que la buvette qui, je crois, d'après les informations données par Mr le Maire Adjoint,

devrait être refaite près du club house du tennis et donc plus visible de la piste, et ceci dans le courant de l'année 2018, et si possible avant le meeting du mois de mai.

Pour cette nouvelle saison 2018 qui commence, le club vous souhaite, notamment aux nouveaux, une très bonne saison avec des résultats excellents et une joie de vivre au sein du club. L'association a décidé de continuer à organiser des manifestations et des organisations : il accueillera en fin octobre la formation des entraîneurs « bases athlétiques et moins de 12 ans » organisée par le comité départemental de l'Essonne. Nous réaliserons des soirées conviviales, où nous souhaitons vous voir présents : une entre les deux saisons le 17 mars et une en fin juin au stade. Egalement seront proposés le meeting international le 13 mai, les championnats régionaux cadets juniors si nous sommes retenus, et aussi depuis bien longtemps l'assemblée générale du CDA 91 si nous obtenons la salle demandée auprès de la ville.

Le club devra également dans les prochaines semaines effectuer le rangement global des trois locaux de matériel afin d'avoir un inventaire plus précis et surtout faire un tri pour mieux adapter le fonctionnement pour tous les groupes d'entraînement. La ville a d'ailleurs mis un nouveau lieu derrière la tribune pour avoir un local mieux structuré en hauteur que l'un des locaux en pente.

Il sera aussi nécessaire de continuer à prospecter pour trouver de nouveaux partenaires pour continuer nos activités et pour progresser, car les tarifs proposés par les diverses entreprises ou les acteurs de l'hôtellerie ne font qu'augmenter. »

Je remercie tout le comité directeur, les entraîneurs, les officiels, les dirigeants de leur bonne volonté, de leur patience, et de leur dévouement annuel pour tout le temps passé pour notre association et pour vous servir de la meilleure des façons.

Je vous souhaite à tous une bonne saison 2018 et que les performances soient au rendez-vous. »

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE/

« Au niveau des athlètes, la saison 2016/2017 a stable en nombre de licences par rapport à la saison précédente. Nous avons enregistré 273 licences réparties en 105 licences féminines et 168 licences masculines.

Pour information ou rappel, la licence est valable du 1^{er} septembre au 31 août de la saison en cours, ce qui signifie que ceux qui n'ont pas encore rendu leur dossier d'inscription à ce jour ne sont pas licenciés, donc pas couverts par l'assurance. Il est donc impératif que les retardataires le fassent dans les plus brefs délais sous peine de se voir interdire l'accès à la piste. Les dossiers d'inscription doivent nous être donnés complets, c'est-à-dire feuille de demande d'inscription, certificat médical et cotisation.

Un autre rappel également : les inscriptions aux diverses compétitions que ce soit le cross, championnats ou autres sont faites par le secrétariat vis un système d'information ou par email. Ces compétitions sont soumises à un engagement préalable et parfois payant, avec une date butoir. Aussi, il est nécessaire de dire rapidement aux coachs si vous participerez aux compétitions de manière à ce que nous puissions faire les engagements rapidement. Pour les catégories EA/PO, nous avons distribué le calendrier prévisionnel des compétitions. Pour les BE/MI, nous avons également distribué ce calendrier accompagné d'un coupon-réponse concernant votre participation ou non aux compétitions. Même si ce choix n'est pas définitif, il nous permet d'estimer le nombre d'athlètes désirant participer aux compétitions et ainsi mettre l'organisation

adéquate en place. Ces deux calendriers sont affichés dans le panneau extérieur devant le bureau et un tableau situé à l'intérieur du bureau vous informe des compétitions à venir dans le mois. Donc n'attendez pas la veille de la compétition pour vous apercevoir que vous n'êtes pas licencié ou que vous n'avez pas reçu votre licence par email.

Le secrétariat est aussi en charge de la communication, pour vous informer au mieux des animations comme notre assemblée générale ou la fête du club sans oublier notre meeting international. Cette communication se fait grâce à l'adresse email que vous nous avez fourni dans le dossier d'inscription. Lors de ces communications, nous pourrions être en attente de votre réponse pour l'organisation. Nous vous remercions d'y répondre, que cela soit positif ou négatif, cela facilite l'organisation générale.
Je vous remercie.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER /

Monsieur André Mahieu présente les comptes de l'année écoulée, saison 2016-2017, et précise que le club finit la saison avec un budget dépensé de près de 239.000€, meeting compris. Les subventions des partenaires restent stables par rapport à la saison passée malgré les baisses générales dans beaucoup de secteurs, notamment pour les collectivités. Il est important de signaler nos principaux partenaires : Conseil Départemental, Ville, Région, Nicollin, Colas ..., qui sans eux le club aurait de grands problèmes pour subvenir à ses besoins ou à moins de faire des choix très importants. Une des principales ressources du club sont aussi les adhésions des licenciés, qui ont d'ailleurs été augmentées pour cette nouvelle saison (175€ et 185€) : Cela représente pour 2017 : 36.500€. Dans le cadre des recettes, il reste à toucher la subvention de la région de 10.000€ pour le meeting, le CNDS de 1500€, et quelques remboursements de déplacements pour les championnats de France, et aussi le solde du contrat de développement du conseil départemental.

Il est à noter que cette année, nous sommes devenus employeur du fait de la demande de la LNA pour l'emploi de Pascal Martinot-Lagarde en tant qu'athlète professionnel; c'était une obligation pour notre club. D'où dans la comptabilité des nouvelles lignes apparaissent comme les lignes de salaires ou de charges salariales.

Les dépenses sont principalement liées au meeting du mois de mai, le stage de printemps, les licences, l'accompagnement aux compétitions, les déplacements notamment pour les championnats de France, et également les aides aux athlètes, ainsi que pour cette année le renouvellement des équipements de la boutique : maillots du club toutes catégories.

Le budget prévisionnel 2018 estimé sera un peu plus faible, puisque celui-ci est proposé à hauteur de 231.000€. Les frais de boutique seront moindres et également quelques championnats de France seront plus prêts que les années précédentes, par exemple les cadets-juniors seront à Evry-Bondoufle.

Les comptes sont certifiés conformes et pour lesquels toutes les pièces comptables sont accessibles auprès du trésorier, que cela soit le bilan des comptes, mais aussi le budget prévisionnel de la nouvelle saison. (Voir les documents budgétaires joints).
Le rapport du trésorier pour les comptes de 2017 est approuvé à l'unanimité, ainsi que le budget prévisionnel présenté de la saison 2017/2018.

RAPPORT SPORTIF DE LA SAISON ECOULEE

Pascal Chedeville, Vice-Président du club, présente le rapport sportif de la saison sportive 2016/2017:

« La saison 2016-2017 a été une année sportivement intéressante à double titre. D'une part, les athlètes du club ont obtenu des résultats dans un spectre d'épreuves sensiblement plus large que ces dernières années. D'autre part, un certain nombre de jeunes ont poursuivi leur progression avec leurs entraîneurs respectifs.

Pour de nombreux amateurs d'athlétisme, l'ES Montgeron c'est une affaire de sprint. Il est vrai que les records du club sur des épreuves comme le 100 m, le 400 m, le 110 m haies ou le 400 m haies sont ou ont été des records de France et que celui du 60m (salle) a longtemps été Record d'Europe :

- 9"99 sur 100m par Ronald POGNON, 1er athlète français à passer sous la barre des 10"
- 44"46 sur 400 m par Leslie DJHONE (actuel record de France)
- 12"95 sur 110 m haies par Pascal MARTINOT-LAGARDE (actuel record de France)
- 55"49 sur 400 m haies par Sylvanie MORANDAIIS (actuel record de France espoirs)
- 6"45 sur 60 m (salle) par Ronald POGNON (actuel record de France)

Pour autant, les athlètes du club s'illustrent dans d'autres spécialités. En 2017, on les a vus à leur avantage sur :

□ les épreuves combinées :

o chez les jeunes avec un podium tout proche aux championnats de France en salle (juniors féminines) et un groupe cadets qui s'est illustré à l'échelon régional par des podiums au décathlon

o mais aussi chez les masters qui ont brillé aux Championnats de France chez les femmes comme chez les hommes (pentathlon et heptathlon)

□ le demi-fond et le fond avec des titres régionaux sur 1000m (minimes masculins) et le 5000m (juniors masculins)

□ le cross (une victoire aux régionaux minimes), le trail et la course en montagne (qualifications aux championnats de France)

□ le disque féminin avec une qualification aux France de lancers longs hivernaux

□ le retour des relais avec la qualification aux championnats de France du 4 x 100m espoirs féminins ou le podium régional du 4 x 100m cadets

C'est l'illustration de la volonté du club de proposer un athlétisme où chacun a sa place - du baby athlé à la compétition de haut niveau - et des courses (dans toute leur diversité : piste, route, nature,...) aux lancers en passant par les sauts. C'est aussi le fruit du travail mené par les entraîneurs avec leurs groupes respectifs, en particulier avec les jeunes.

Classement des clubs :

Le nombre de points, qui sert à établir le classement des clubs, résulte de l'addition des points correspondant au niveau des licenciés classés de chaque club : athlètes, mais aussi dirigeants, entraîneurs et officiels (voir encadré).

Au niveau départemental, l'ES Montgeron gagne une place et se classe 5ème sur 37. Avec ses 273 licenciés, le club a affaire à forte partie, car le premier club essonnien en compte plus de 1.000 (Athlé 91). Son dauphin (Essonne Athletic) dépasse les 800 et le 3ème les 400 (AC Arpajon). Comparé aux clubs du département, l'ES Montgeron affiche la meilleure moyenne de points par licencié (7,8 pts) et la meilleure moyenne de points par licencié classé. Avec 14,4 pts, l'athlète classé « moyen » de l'ESM se situe ainsi entre les niveaux Régional 2 (14 pts) et Régional 1 (15 pts).

Au plan régional (LIFA), l'ES Montgeron est 30ème sur 326 clubs ayant marqué des points. L'ESM se situe ainsi dans le 1er décile des clubs franciliens (les 10% de clubs les mieux classés). Il est aussi tout proche de ce niveau au plan national puisqu'il pointe à la 194ème place pour 1.913 clubs classés sur plus de 3000 clubs.

On soulignera que cette année encore que le club compte un athlète classé au plus haut niveau, avec Pascal MARTINOT-LAGARDE qui est International A (IA).

Le Classement Général des Clubs s'effectue pour une année civile (du 1er janvier au 31 décembre) et concerne tous les Clubs de la Fédération Française d'Athlétisme. Chaque Club compte autant de points que l'ensemble de ses licenciés classés.

Le calcul des points acquis s'effectue selon une grille générale qui distingue plusieurs domaines :

- - les points acquis par la performance sportive (licences Athlé Compétition)
- - les points acquis par la qualification de l'acteur (dirigeant, entraîneur ou juge quelle que soit la licence)
- - les points acquis par les jeunes pour leur participation aux animations (licences Découverte)
- - les points acquis par les pratiques de loisir (licences Loisir Running).

Un licencié classé à la fois pour sa performance et pour une qualification est compté une seule fois avec son meilleur niveau.

Résultats en Championnats

En 2017, l'ES Montgeron a comptabilisé un total de 110 podiums dans les Championnats départementaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Les podiums départementaux en représentent les 2/3. Leur nombre s'établit à 73, dont 25 titres, ce qui situe la saison 2016-2017 dans une moyenne haute pour le club.

Dans les championnats régionaux, il y a eu 32 podiums en 2017. Cela constitue - et de loin - le meilleur résultat depuis plus de 10 ans (la meilleure moisson depuis 2007 remontait à la saison 2011-2012 avec 17 podiums régionaux).

La réussite est moins marquée en termes de titres dans la mesure où parmi les 32 podiums 2017 on ne compte que 7 champion(ne)s régionaux quand la saison 2012 (toujours elle) en comptait 8.

Parmi les satisfactions enregistrées à ce niveau de compétition :

- les 17 podiums (2 titres) des athlètes Masters qu'il convient de saluer,
- les titres et podiums décrochés en épreuves combinées chez les juniors et cadets,
- les titres minimes aux régionaux de cross et sur 1000 m, ou juniors sur 5000 m.

Au niveau national, 100 % de réussite pour les 4 athlètes qui ont accédé au podium : ce sont 4 titres qu'ils ramènent, dont 1 en élite. Nos 4 champions de France 2017 sont :

- Pascal MARTINOT-LAGARDE (60m Haies / Elites salle) ;
- Aigle ANTIGONIE (Heptathlon Masters F35) ;
- Rodolphe MELEZAN (Pentathlon Masters M50) ;
- Bruno BERTO GAL (400m Haies / Nationaux).

Enfin, pour la 6ème année consécutive, le bilan du club dans les championnats s'enorgueillit d'un podium international : Pascal MARTINOT-LAGARDE est Vice-champion d'Europe du 60 m haies (Championnats d'Europe en salle / Belgrade). En 6 ans, les athlètes du club sont ainsi montés à 10 reprises sur un podium international (Jeux Olympiques, Championnats du monde, Championnats d'Europe et d'Afrique, Jeux Africains). Parmi ces 10 podiums, on compte 2 titres continentaux (Gnima FAYE, Championne d'Afrique sur 100m haies en 2012 ; Pascal MARTINOT-LAGARDE, Champion d'Europe en salle sur 60m haies en 2015).

Records départementaux et régionaux

Quatre athlètes du club ont inscrit leur nom sur les tablettes des records en 2017. Il s'agit de :

- Rodolphe MELEZAN avec 3.014 points au Pentathlon Masters M50, record d'Ile-de-France ;
- Benjamin THOMASSET avec 2'35"00 sur 1.000 m minimes, record de l'Essonne ;
- Sokhna GALLE avec 13.61 m au triple-saut seniors féminines, record de l'Essonne ;
- Anne-Suzanna FOSTHER KATTA qui avec 1.79 m à la hauteur égale un record de l'Essonne juniors féminines vieux de plus de 17 ans

A ce jour, dans les différentes spécialités et catégories les athlètes de l'ES Montgeron détiennent :

- 47 records de l'Essonne (27 pour des épreuves sur piste, 19 en salle et 1 en hors-stade). Le plus ancien de ces records va sur ses 50 ans : il a été établi le 12 mai 1968 à Viry-Chatillon à la hauteur avec 1,95m par Marc NOÉ dans la catégorie minimes.
- 9 records d'Ile-de-France (4 pour des épreuves sur piste, 5 en salle)
- 8 records de France (3 pour des épreuves sur piste, 5 en salle)

Qualifications aux Championnats de France

En 2017 les athlètes du club ont comptabilisé 28 qualifications aux différents Championnats de France (31 en 2016 et 2015). Outre les qualifications obtenues dans les épreuves piste et salle traditionnelles, on soulignera la présence d'athlètes de l'ES Montgeron dans les épreuves combinées en salle (pentathlon juniors féminines), les lancers longs (disque) et le 4 x 100 m féminins, ainsi que sur le cross, le trail et la course en montagne.

Interclubs

Les interclubs sont le Championnat de France des Clubs. Ils se disputent par équipes mixtes en deux tours. Chaque équipe comprend un maximum de 2 athlètes masculins et 2 athlètes féminines qui affrontent les représentants des autres clubs en lice dans une compétition dont le programme comprend une quarantaine d'épreuves incluant les 4 sauts, les 4 lancers et de nombreuses courses (sprint, haies hautes et haies basses, demi-fond, fond, marche). Les relais (4 x 100 m H/F et 4 x 400 m H/F) clôturent traditionnellement la journée. Le classement s'opère par addition des points marqués par chaque athlète (en Nationale 2, les points sont fonction de la performance réalisée). Après avoir gagné sa place en finale Nationale 2 à l'issue du 1er tour, l'ES Montgeron a assuré son maintien dans cette division pour 2018.

Si les scores réalisés (respectivement 45.866 points au 1er tour et 45.371 points en finale) se situent loin des 47.893 points marqués en 2014 (record club pour la période récente et la formule actuelle des interclubs), il convient de souligner deux points : d'une part, les conditions météo de ces deux tours 2017 ont pénalisé les performances ; d'autre part, et c'est un gage pour les années à venir, l'équipe qui a défendu les couleurs du club en finale comportait plus d'un tiers de jeunes athlètes issus des catégories cadets/cadettes et juniors (26 sur 72 soit 36%).

Participation aux Jurys des compétitions

Fournir des personnes pour les jurys des compétitions fait partie des obligations qui incombent à chaque club. Pour le bon déroulement des épreuves, il est en effet indispensable que des bénévoles les encadrent et que des juges formés valident les performances réalisées. Le manquement à cette obligation peut conduire à des pénalités financières, voire à une interdiction de participation des athlètes du club défaillant à une ou plusieurs compétitions.

En 2017, les licenciés de l'ES Montgeron ont assuré 101 présences dans les jurys de compétitions. Si l'on considère qu'un juge devra en moyenne passer 5h30 sur le terrain pour une compétition, ces 101 présences représentent au total 556 heures de bénévolat, soit l'équivalent en durée de près de 4 mois de travail à temps plein pour 1 personne.

Les 101 présences du club dans les jurys de compétition sont le fait de 21 personnes. Chacune d'elle doit être remerciée pour sa participation même si elle a été ponctuelle et modeste. On soulignera néanmoins, et c'est un point de faiblesse pour le club, que les 2/3 des présences ont été assurées par 4 personnes seulement. »

(Voir documents annexes du bilan sportif)

ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Membres sortants :

BOSCHIERO Patrick - BREL Didier - CHEDEVILLE Pascal

Candidats 2017 : BERNARD Agnès - BOSCHIERO Patrick - BREL Didier - CHEDEVILLE Pascal

Les membres de l'assemblée générale ayant droit de vote ont élus les membres suivants :

Votes et pouvoirs compris :

BERNARD Agnès	96 Voix pour 97 Votants
BOSCHIERO Patrick	96 Voix pour 97 Votants
BREL Didier	96 Voix pour 97 Votants
CHEDEVILLE Pascal	96 Voix pour 97 Votants
+ 1 bulletin nul.	

REMISE DES RECOMPENSES AUX ATHLETES

Chaque athlète récompensé chez les jeunes EA/PO et BE/PO, ainsi que tous les qualifiés aux championnats de France lors de la saison 2016/2017 reçoivent de la part du club un cadeau pour permettre une meilleure pratique du sport (montre et gants sportifs).

(Voir détail des récompensés dans document joint en annexe)

L'ordre du jour de l'assemblée générale de la saison sportive 2016/2017 étant épuisé, et n'ayant aucune question diverse, la Présidente clôture la séance de l'assemblée générale, et invite les participants à partager le cocktail préparé.